



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Aramis Group lance son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris**

- Fourchette indicative du prix de l'offre applicable à l'offre à prix ouvert et au placement global : entre 23,0 euros et 28,0 euros par action.
- Taille initiale de l'offre : émission d'actions nouvelles pour un montant d'environ 250 millions d'euros, et cession de 6 millions d'actions existantes par (i) Nicolas Chartier et Guillaume Paoli, fondateurs de la Société (les « **Fondateurs** »), ainsi que (ii) certains actionnaires minoritaires, comprenant certains cadres dirigeants du Groupe (les « **Actionnaires Minoritaires** », et ensemble avec les Fondateurs, les « **Actionnaires Cédants** »), soit un montant total initial d'environ 388 millions d'euros<sup>1</sup>.
- Option de surallocation portant sur la cession d'actions existantes supplémentaires par les Fondateurs, représentant un maximum de 15 % du nombre cumulé d'actions cédées initiales et d'actions nouvelles, soit un maximum de 2 530 434 actions cédées supplémentaires<sup>1</sup>.
- Taille totale d'opération, en considérant l'exercice intégral de l'option de surallocation, comprise entre environ 446 millions d'euros et environ 481 millions d'euros.
- Les Fondateurs, qui cèderont une partie minoritaire de leurs actions, lors de l'opération resteront les deuxièmes principaux actionnaires du Groupe.
- Stellantis, qui ne cédera pas de titres dans l'opération, demeurera actionnaire majoritaire d'Aramis Group.
- Clôture de l'offre à prix ouvert prévue le 16 juin 2021 à 17h (heure de Paris) pour les souscriptions et achats aux guichets et à 20h (heure de Paris) pour les souscriptions et achats par Internet.
- Clôture du placement global prévue à 13h (heure de Paris) le 17 juin 2021.
- Fixation du prix de l'offre prévue le 17 juin 2021.
- Début des négociations des actions Aramis Group sur le marché réglementé d'Euronext Paris prévu le 18 juin 2021 (sous forme de promesses d'actions).
- Règlement-livraison prévu le 21 juin 2021.

**Paris, le 8 juin 2021** - Aramis Group, un leader européen de la vente en ligne de voitures d'occasion aux particuliers exploitant les marques Aramisauto, Cardoen, Clicars et CarSupermarket, respectivement en France, en Belgique, en Espagne et au Royaume-Uni, annonce aujourd'hui le lancement de son introduction

---

<sup>1</sup> sur la base d'un prix de l'offre égal à la borne inférieure de la fourchette indicative du prix de l'offre

en bourse en vue de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (Compartiment A).

**Nicolas Chartier et Guillaume Paoli, co-fondateurs et respectivement Président et Directeur Général<sup>2</sup> d'Aramis Group** ont déclaré : « *Nous avons pour ambition de devenir la plateforme digitale préférée en Europe pour acheter une voiture d'occasion. Cette introduction en bourse est une étape importante pour Aramis Group nous permettant de poursuivre notre stratégie de croissance rapide sur nos marchés existants, et mener des acquisitions dans de nouveaux pays européens, comme nous l'avons fait avec succès depuis 2017. Aujourd'hui présents dans 4 pays, la France, la Belgique, l'Espagne et le Royaume-Uni, nous allons continuer à développer notre offre unique de véhicules d'occasion reconditionnés afin de répondre à la forte demande d'un marché européen de plus de 400 milliards d'euros qui se digitalise rapidement. Forts de notre historique de croissance rentable et de notre plateforme technologique, nous sommes convaincus d'être idéalement positionnés pour saisir les opportunités de croissance et créer de la valeur pour nos futurs actionnaires, nos clients, et notre équipe.* »

L'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») a approuvé le 7 juin 2021 sous le numéro 21-204 le prospectus relatif à l'introduction en bourse d'Aramis Group, composé d'un document d'enregistrement enregistré le 25 mai 2021 sous le numéro I.21-024, d'une note d'opération et d'un résumé du prospectus (inclus dans la note d'opération).

## Structure de l'Offre

Il est prévu que le placement des actions offertes soit réalisé dans le cadre d'une offre globale (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **Offre à Prix Ouvert** » ou l'« **OPO** »).
- un placement global (le « **Placement Global** »), principalement destiné aux investisseurs institutionnels comportant :
  - un placement en France ; et
  - un placement privé international dans certains pays, y compris aux États-Unis d'Amérique en vertu de la Règle 144A du US Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « **Securities Act** »), et à l'extérieur des États-Unis d'Amérique en vertu de la *Regulation S* du Securities Act.

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions offertes allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPO sera au moins égal à 10 % du nombre d'actions nouvelles et d'actions cédées dans le cadre de l'Offre, avant exercice éventuel de l'option de surallocation.

## Montant de l'Offre

L'introduction en bourse d'Aramis Group comprendra :

- l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire pour un montant brut d'environ 250 millions d'euros, soit un produit net estimé d'environ 235 millions d'euros ; et
- la cession d'actions existantes par les Actionnaires Cédants, pour un montant brut maximum d'environ 138 millions d'euros, pouvant être porté à environ 196 millions d'euros au maximum (en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation par les Fondateurs), sur la base d'un prix de l'Offre égal à la borne inférieure de la fourchette indicative du prix de l'Offre, et d'environ 168 millions d'euros pouvant être porté à environ 231 millions d'euros au maximum (en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation par les Fondateurs), sur la base d'un prix de l'Offre égal à la borne supérieure de la fourchette indicative du prix de l'Offre. Les actions cédées par les deux fondateurs représentent une

---

<sup>2</sup> A compter de l'introduction en bourse, Nicolas Chartier sera PDG de la Société, et Guillaume Paoli directeur général délégué, sur la base d'une rotation tous les 2 ans

part minoritaire de leur participation. Les deux fondateurs resteront, post opération, les deuxièmes principaux actionnaires du Groupe derrière Stellantis.

En combinant l'émission d'actions nouvelles et la cession d'actions existantes et en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation, la taille totale de l'opération serait comprise entre 446 millions d'euros et 481 millions d'euros.

### **Fourchette indicative de prix**

Le prix de l'Offre pourrait se situer dans une fourchette indicative de prix comprise entre 23,0 euros et 28,0 euros par action.

Le prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette. La fourchette pourra être modifiée à tout moment jusqu'au et y compris le jour prévu pour la fixation du prix de l'Offre. En cas de modification à la hausse de la borne supérieure de la fourchette indicative de prix ou en cas de fixation du prix de l'Offre au-dessus de la borne supérieure de la fourchette indicative de prix (le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'OPO sera reportée ou une nouvelle période de souscription à l'OPO sera alors ouverte, selon le cas, de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de diffusion du communiqué de presse informant de cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO (incluse). Les ordres d'achat et de souscription émis dans le cadre de l'OPO avant la diffusion du communiqué de presse susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse.

Le prix de l'Offre pourra être librement fixé en dessous de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix ou la fourchette indicative de prix pourra être modifiée librement à la baisse (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre).

### **Calendrier indicatif de l'Offre**

L'Offre à Prix Ouvert débute le 8 juin 2021 et devrait se clôturer le 16 juin 2021 à 17 heures (heure de Paris) pour les ordres d'achat au guichet et à 20 heures (heure de Paris) pour les ordres d'achat par Internet.

Le Placement Global débute le 8 juin 2021 et devrait se clôturer le 17 juin 2021 à 13 heures (heure de Paris).

Les négociations des actions Aramis Group sous la forme de promesses d'actions devraient débuter le 18 juin 2021 sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Le règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global devrait intervenir le 21 juin 2021.

### **Raisons de l'Offre**

L'introduction en bourse de la Société a pour objectif principal de permettre au Groupe d'accroître sa flexibilité financière et de soutenir sa stratégie de développement et de croissance. L'Offre donnera en outre une liquidité aux Actionnaires Cédants.

Une partie du produit net de l'émission des Actions Nouvelles sera affectée, à hauteur de 120,2 millions d'euros au remboursement intégral (nominal et intérêts) des montants dus au titre des conventions d'avance en compte courant conclues avec son actionnaire majoritaire, Stellantis, en 2018 et 2021, principalement pour le financement d'acquisitions, et au titre de la convention de *cash-pooling* (qui sera néanmoins maintenue postérieurement à l'introduction en bourse), grâce au produit de l'émission des Actions Nouvelles. Le Groupe remplacera par ailleurs des facilités de crédit bancaires existantes accordées à la Société et Aramis SAS, par un nouveau contrat de crédit renouvelable d'un montant de 200 millions d'euros conclu avec un syndicat de banques internationales.

Le solde du produit net de l'émission des Actions Nouvelles sera par ailleurs affecté, à hauteur de 114,8 millions d'euros, au financement de la stratégie de développement et de croissance du Groupe, axée sur (i) l'accélération de la croissance des volumes de véhicules d'occasion reconditionnés sur les marchés existants du Groupe, (ii) la poursuite d'une stratégie de croissance externe ciblée reposant sur des cibles identifiées et

(iii) le développement d'une offre de véhicules d'occasion et de services additionnels dans les zones à fort potentiel de croissance.

Il est rappelé que seuls les Actionnaires Cédants percevront le produit de l'offre des actions cédées.

Il est également rappelé que Stellantis, actionnaire majoritaire de la Société avec 69,71% du capital social d'Aramis Group<sup>3</sup> en date du présent communiqué ne cédera pas de titres dans l'opération et demeurera actionnaire majoritaire d'Aramis Group.

### **Révocation des ordres**

Les ordres d'achat et de souscription passés par Internet dans le cadre de l'OPO seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPO (le 16 juin 2021 à 20 heures (heure de Paris)). Il appartient aux investisseurs de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions ou bien si les ordres transmis par Internet peuvent être révoqués autrement que par Internet.

Tout ordre d'achat et de souscription émis dans le cadre du Placement Global pourra être révoqué auprès de l'intermédiaire financier mentionné ci-dessous ayant reçu cet ordre et ce jusqu'au 17 juin 2021 à 13 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée ou prorogation.

### **Intermédiaires financiers**

Morgan Stanley et Société Générale agissent en qualité de Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livres Associés et BNP Paribas, Citigroup et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank agissent en qualité de Chefs de File et Teneurs de Livre Associés. Rothschild & Co. agit en qualité de conseil financier indépendant d'Aramis Group. Natixis Partners agit en qualité de conseil financier de Stellantis.

### **Engagements d'abstention et de conservation**

Aramis Group prend un engagement d'abstention d'une durée de 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Stellantis prend un engagement de conservation d'une durée de 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions usuelles et entend conserver une participation majoritaire après l'IPO.

Les Fondateurs prennent un engagement de conservation d'une durée de 365 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions usuelles. Les Fondateurs resteront des actionnaires de référence du Groupe qu'ils continueront de diriger ; ils se sont à cet égard engagés vis-à-vis de Stellantis à conserver leurs actions pour une durée de quatre ans et demi à partir du 1er jour de cotation des actions Aramis Group, sous réserve de certaines exceptions et conditions.

---

<sup>3</sup> Par l'intermédiaire de sa filiale Automobiles Peugeot SA

## Informations accessibles au public

Des exemplaires du prospectus approuvé par l'AMF le 7 juin 2021 sous le numéro 21-204, composé du document d'enregistrement enregistré le 25 mai 2021 sous le numéro I.21-024, d'une note d'opération et d'un résumé du prospectus (inclus dans la note d'opération), sont disponibles sans frais au siège social d'Aramis Group, ainsi que sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur le site Internet d'Aramis Group dédié à l'opération (<https://ipo.aramis.group/>).

Aramis Group attire l'attention du public sur les facteurs de risques décrits au chapitre 3 du document d'enregistrement et à la section 2 de la note d'opération. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la réputation, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe, ainsi que le prix de marché des actions d'Aramis Group. L'approbation du prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé.

## A propos d'Aramis Group

*Aramis Group est un leader européen de la vente en ligne de voitures d'occasion aux particuliers et réunit quatre marques : Aramisauto, Cardoen, Clicars et CarSupermarket, respectivement en France, en Belgique, en Espagne et au Royaume-Uni. Le Groupe transforme le marché de la vente de véhicules d'occasion et place la technologie digitale au service de la satisfaction du client avec un modèle économique verticalement intégré. En 2020 (en données pro forma), Aramis Group a généré un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros, vendu plus de 66 000 véhicules B2C, et compte 1 400 collaborateurs, un réseau de 60 agences et trois sites industriels de reconditionnement. Les sites Internet du Groupe ont enregistré une moyenne de 6,7 millions de visites mensuelles au deuxième trimestre de l'exercice 2021.*

## Contact presse

Brunswick

[aramisgroup@brunswickgroup.com](mailto:aramisgroup@brunswickgroup.com)

Hugues Boëton +33 (0) 6 79 99 27 15

Tristan Roquet Montegon +33 (0)6 37 00 52 57

## **Avertissement :**

*Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.*

*Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à Aramis Group ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat d'actions d'Aramis Group peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Aramis Group n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.*

*Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus** »). Le prospectus approuvé par l'AMF est disponible sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur le site Internet d'Aramis Group dédié à l'opération (<https://ipo.aramis.group/>).*

*Les informations du présent communiqué sont présentées à titre d'information uniquement et ne prétendent pas être complètes et aucune personne ne pourra se fonder à quelque titre que ce soit sur l'information contenue dans le présent communiqué ou son caractère exact, précis ou complet. Tout achat de valeurs mobilières doit être effectué uniquement sur la base des informations contenues dans le prospectus approuvé par l'AMF diffusé sur les sites internet respectifs de la Société et de l'AMF. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières. L'approbation du prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé.*

## **France**

*En France, une offre au public de valeurs mobilières ne peut intervenir qu'en vertu d'un prospectus approuvé par l'AMF.*

## **Espace économique européen et Royaume-Uni**

*S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France et du Royaume-Uni (les « **États membres** »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces Etats membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres (autre que la France), (i) qu'au profit d'investisseurs qualifiés au sens du Règlement Prospectus, pour tout investisseur d'un Etat Membre, ou au sens du Règlement (UE) 2017/1129 tel que faisant partie du droit national en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 (le « **UK Prospectus Regulation** »), pour tout investisseur au Royaume-Uni, (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés tels que définis dans le Règlement Prospectus ou dans le UK Prospectus Regulation, selon le cas), ou (iii) conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Aramis Group d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus, du UK Prospectus Regulation et/ou des réglementations applicables dans ces Etats membres.*

## **Royaume-Uni**

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre de titres au public au Royaume-Uni. La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé et (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble*

désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Les titres d'Aramis Group sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres d'Aramis Group ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

### **Etats-Unis d'Amérique**

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays (autre que la France). Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions d'Aramis Group n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Aramis Group n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

### **Stabilisation**

Pendant une période de 30 jours suivant la date de divulgation au public du prix de l'Offre (soit selon le calendrier prévisionnel jusqu'au 16 juillet 2021 inclus), Morgan Stanley Europe SE, agissant en qualité d'agent de stabilisation pourra (mais n'y sera en aucun cas tenu), conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, notamment celles du Règlement délégué n°2016/1052 de la Commission européenne du 8 mars 2016 complétant le règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil et concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation, réaliser des opérations de stabilisation à l'effet de stabiliser ou soutenir le prix des actions d'Aramis Group sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Conformément à l'article 7 du règlement délégué n° 2016/1052 de la Commission européenne du 8 mars 2016, les opérations de stabilisation ne pourront être effectuées à un prix supérieur au prix de l'Offre. Ces interventions seront susceptibles d'affecter le cours des actions et pourront aboutir à la fixation d'un prix de marché plus élevé que celui qui prévaudrait autrement. Même si des opérations de stabilisation étaient réalisées, Morgan Stanley Europe SE pourrait, à tout moment, décider d'interrompre de telles opérations. L'information sera fournie aux autorités de marché compétentes et au public conformément à l'article 6 du règlement précité. Conformément aux dispositions de l'article 8 du règlement précité, Morgan Stanley Europe SE agissant pour le compte des établissements garants de l'Offre, pourrait effectuer des surallocations dans le cadre de l'Offre à hauteur du nombre d'actions couvertes par l'option de surallocation, majoré, le cas échéant, d'un nombre d'actions représentant au maximum 5% de l'Offre (hors exercice de l'option de surallocation).

### **Déclarations prospectives**

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont des déclarations prospectives, et non des données historiques. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des opinions, prévisions et hypothèses actuelles, en ce compris, de manière non-limitative, des hypothèses relatives à la stratégie actuelle et future d'Aramis Group ainsi qu'à l'environnement dans lequel Aramis Group évolue. Elles impliquent des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient amener les résultats réels, performances ou réalisations, ou les résultats du secteur ou d'autres événements, à différer significativement de ceux décrits ou suggérés par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux et celles figurant et détaillés dans le Chapitre 3 « Facteurs de risque » du document d'enregistrement.

Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et Aramis Group décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou corrections des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Les informations et déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont sujettes à divers risques et incertitudes, dont un grand nombre sont difficiles à prédire et échappent généralement au contrôle d'Aramis Group. Les résultats réels pourraient significativement différer de ceux décrits, ou suggérés, ou projetés par les informations et déclarations prospectives.

### **Information aux distributeurs**

Conformément aux exigences en matière de gouvernance des produits prévues par : (a) la Directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers, telle que modifiée (« MiFID II ») ; (b) les articles 9 et 10 de la directive déléguée (UE) 2017/593 de la Commission complétant la directive MiFID II ; et (c) des mesures de transposition locales (ensemble, les « **Exigences en matière de gouvernance** »), et déclinant toute responsabilité, découlant de délit, contrat ou autre, que tout « producteur » (au sens des Exigences en matière de gouvernance) pourrait avoir à cet égard, les actions offertes dans le cadre de l'Offre (les « **Actions Offertes** ») ont été soumises à un processus d'approbation à l'issue duquel les Actions Offertes ont été déterminées comme : (i) compatibles avec un marché cible final d'investisseurs de détail et d'investisseurs remplissant les critères des clients professionnels et des contreparties éligibles, tels que définis dans la directive MiFID II ; et (ii) éligibles à la distribution par tous les canaux de distribution, tel qu'autorisé par la directive MiFID II (l'« **Evaluation du marché cible** »). Nonobstant l'Evaluation du marché cible, les distributeurs doivent noter que : le prix des Actions Offertes pourrait baisser et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement ; les Actions Offertes n'offrent aucun revenu garanti ni aucune garantie en capital ; un investissement dans les Actions Offertes n'est par ailleurs adapté que pour des investisseurs qui n'ont pas besoin d'un revenu garanti ou d'une garantie en capital, qui (seuls ou avec l'aide d'un conseiller financier ou autre) sont capables d'évaluer les avantages et les risques d'un tel investissement et qui disposent de ressources suffisantes pour supporter les pertes qui pourraient en résulter.

L'Evaluation du marché cible est sans préjudice des exigences de restrictions de vente contractuelles, légales ou réglementaires applicables à l'Offre.

A toutes fins utiles, l'Evaluation du marché cible ne constitue pas : (a) une évaluation pour un client donné de la pertinence ou de l'adéquation aux fins de la directive MiFID II ; ou (b) une recommandation à tout investisseur ou groupe d'investisseurs d'investir, d'acheter ou de prendre toute autre mesure à l'égard des Actions Offertes.

Chaque distributeur est responsable de réaliser sa propre évaluation du marché cible applicable aux Actions Offertes et de déterminer les canaux de distribution appropriés.



## Annexe

### RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

#### Section 1 – Introduction

**Nom et code ISIN (numéro international d'identification des valeurs mobilières) des valeurs mobilières**

**Libellé pour les actions** : Aramis Group **Code ISIN** : FR0014003U94

**Identité et coordonnées de l'émetteur, y compris son identifiant d'entité juridique (LEI)**

**Dénomination sociale** : Aramis Group (la « **Société** » et, avec l'ensemble de ses filiales et participations, le « **Groupe** »). **Lieu et numéro d'immatriculation** : R.C.S. Créteil 484 964 036. **LEI** : 9695002Q984W0T41WB42.

**Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui a approuvé le Prospectus** : Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») - 17 Place de la Bourse, 75002 Paris, France. Le Document d'Enregistrement de la Société a été approuvé le 25 mai 2021 sous le numéro I. 21-024 par l'AMF.

**Date d'approbation du Prospectus** : 7 juin 2021.

**Avertissement au lecteur** : Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières qui font l'objet d'une offre au public ou dont l'admission aux négociations sur un marché réglementé est demandée doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur. L'investisseur pourrait perdre la totalité ou une partie des sommes qu'il investirait dans les actions de la Société dans le cas d'une baisse du cours des actions de la Société. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de l'Union Européenne ou parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou incohérent lorsqu'il est lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lorsqu'il est lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.

## Section 2 – Informations clés sur l'émetteur

Dénomination sociale : Aramis Group ; Siège social : 23 avenue Aristide Briand, 94110 Arcueil, France ; Forme juridique : société anonyme, à conseil d'administration ; Droit applicable : droit français ; Pays d'origine : France.

**Principales activités :** Le Groupe est le leader de la vente en ligne de véhicules d'occasion aux particuliers en France, en Belgique et en Espagne, où il exploite respectivement les marques Aramisauto, Cardoen et Clicars. Depuis mars 2021 et la prise de contrôle de la société Motordepot (exploitant principalement la marque CarSupermarket), le Groupe est également présent au Royaume-Uni. Le Groupe propose à ses clients une large gamme de produits et de services automobiles (notamment de financement, d'assurances, de maintenance, de garantie ou encore des accessoires automobiles), dans le cadre d'une expérience de vente et d'achat fluide, intuitive et immersive, qui peut se dérouler aussi bien entièrement en ligne qu'intégralement hors ligne grâce à un réseau d'agences commerciales. Le Groupe a également fait du reconditionnement en interne à grande échelle des véhicules un des piliers essentiels de son modèle économique.

Les activités du Groupe comprennent la vente de véhicules d'occasion pré-immatriculés, de véhicules d'occasion reconditionnés, de véhicules d'occasion vendus en B2B, ainsi que des services, tels que des solutions de financement ou d'assurances.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020, le Groupe a vendu près de 67 000 véhicules d'occasion (dont 50 000 à des clients particuliers (B2C)), générant un chiffre d'affaires consolidé de 818 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 (hors activité de trading d'achat et vente de véhicules à des professionnels en Belgique). Sur une base *pro forma* au titre de la période de douze mois close le 30 septembre 2020, le Groupe a vendu près de 66 000 véhicules à des particuliers (B2C), pour un chiffre d'affaires consolidé de 1 082 millions d'euros (hors activité de trading d'achat et vente de véhicules à des professionnels en Belgique). Au cours du semestre clos le 31 mars 2021, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 490,9 millions d'euros. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020, les effectifs moyens du Groupe comprenaient près de 800 collaborateurs (1 380 en prenant en compte le Royaume-Uni), avec un réseau de 48 agences commerciales (60 en prenant en compte le Royaume-Uni). Le Groupe a par ailleurs reconditionné plus de 1 500 véhicules par mois au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020 sur ses deux sites de reconditionnement, localisés à Donzère en France et à Villaverde en Espagne et compte désormais un troisième site de reconditionnement au Royaume-Uni, depuis l'acquisition de Motordepot en mars 2021. Au cours du premier trimestre calendaire de l'année 2021, les sites Internet du Groupe ont attiré près de 6,7 millions de visiteurs par mois (en prenant en compte le trafic du site CarSupermarket.com suite à l'acquisition de la société Motordepot en mars 2021).

**Actionnariat à la date du Prospectus :** A la date d'approbation du Prospectus par l'AMF, à la suite des Opérations de Réorganisation du Capital et de l'Exercice des BSPCE, le capital social de la Société s'élève à 1 439 175,60 euros, divisé en 71 958 780 actions ordinaires de 0,02 euro de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées, toutes de même catégorie.

La répartition de l'actionnariat de la Société à la date du Prospectus (sur une base diluée) est la suivante :

Actionnaire	Nombre d'actions et de droits de vote <sup>(1)</sup>	% du capital et des droits de vote
Stellantis N.V. <sup>(2)</sup>	50 163 420	69,71%
Guillaume Paoli <sup>(3)</sup>	9 704 040	13,49%
Nicolas Chartier <sup>(3)</sup>	9 704 040	13,49%
Actionnaires Minoritaires <sup>(4) (5)</sup>	2 387 280	3,32%
<b>TOTAL</b>	<b>71 958 780</b>	<b>100%</b>

<sup>(1)</sup> Nombre d'actions composant le capital social de la Société après prise en compte de l'Augmentation du Nominal et de la Division du Nominal, à laquelle la Société a procédé à la date du présent Prospectus

<sup>(2)</sup> Par l'intermédiaire de sa filiale Automobiles Peugeot S.A., détenue à 100%.

<sup>(3)</sup> A la date du Prospectus, MM. Guillaume Paoli et Nicolas Chartier ont chacun procédé au don manuel de 210 000 actions (après Division du Nominal) qu'ils détiennent aux fonds de dotation qu'ils ont chacun respectivement constitué, et ayant pour objet notamment de mener des actions et œuvres d'intérêt général en matière éducative auprès d'enfants issus de milieux modestes ou défavorisés.

<sup>(4)</sup> Comprenant certains cadres dirigeants du Groupe ayant exercé, à la date du présent Prospectus, l'intégralité des 12 970 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (les « **BSPCE** ») dont ils sont titulaires (chaque BSPCE donnant droit, en cas d'exercice, à soixante actions ordinaires, après Division du Nominal ; voir par ailleurs la note 6.2.3.2 des états financiers consolidés du Groupe pour les exercices clos le 30 septembre 2020, 2019 et 2018, qui présente notamment leur prix d'exercice) (l'« **Exercice des BSPCE** »). Les actions remises sur Exercice des BSPCE seront livrées à leurs titulaires à la date du règlement-livraison de l'Offre, leurs titulaires ayant pris l'engagement de libérer l'intégralité du prix d'exercice au plus tard la veille dudit règlement-livraison.

<sup>(5)</sup> Comprenant les actions des fonds de dotation constitués par les Fondateurs détenant chacun à la date du Prospectus 210 000 actions (après Division du Nominal).

A la date du présent Prospectus, la Société est contrôlée par Stellantis. La Société a procédé à la date du présent Prospectus à une augmentation du capital par incorporation de primes ou de réserves, par augmentation de la valeur nominale unitaire de ses actions ordinaires, afin de l'augmenter d'un euro (1,00€) à un euro et vingt centimes (1,20€) (l'« **Augmentation du Nominal** »), immédiatement suivie d'une opération de division par soixante de la valeur nominale unitaire de ses actions ordinaires afin de la ramener d'un euro et vingt centimes (1,20€) à deux centimes d'euro (0,02€) par action, tout en multipliant corrélativement par soixante le nombre total d'actions composant le capital social de la Société (la « **Division du Nominal** » et ensemble avec l'Augmentation du Nominal, les « **Opérations de Réorganisation du Capital** »), de telle sorte que le montant total du capital de la Société reste inchangé à la suite de ces opérations.

**Principaux dirigeants :** Messieurs Nicolas Chartier, Président-Directeur général de la Société, et Guillaume Paoli, Directeur général délégué de la Société.

**Contrôleurs légaux des comptes :** **Atrium** (3 place des Victoires, 75001 Paris, France), membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris, représenté par Jérôme Giannetti.

**Grant Thornton** (29 rue du Pont, 92200 Neuilly sur Seine, France), membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre, représenté par Pascal Leclerc.

2.2 Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur ?

**Informations financières sélectionnées du compte de résultat consolidé**

(en millions d'euros)	Exercice <i>pro forma</i> clos le 30 septembre 2020	Exercice clos le 30 septembre 2020	Exercice clos le 30 septembre 2019	Exercice clos le 30 septembre 2018	Semestre clos le 31 mars 2021	Semestre clos le 31 mars 2020
Chiffre d'affaires	1 094,0	831,0	741,6	549,5	490,9	372,7
Résultat opérationnel	9,9	9,3	13,5	(2,6)	2,8	4,0
Résultat net	(3,4)	(1,1)	7,2	(4,4)	0,2	1,4
Résultat net par action	-	(0,95) euro	6,10 euros	(3,77) euros	0,13 euro	1,18 euro

**Informations financières sélectionnées du bilan consolidé**

(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 septembre 2020	Exercice clos le 30 septembre 2019	Exercice clos le 30 septembre 2018	Semestre clos le 31 mars 2021	Semestre clos le 31 mars 2020
Total des actifs	243,5	224,5	219,2	405,7	279,0
Total des capitaux propres	43,0	43,2	35,9	44,2	45,1
Total des passifs	243,5	224,5	219,2	405,7	279,0

**Informations financières sélectionnées des flux de trésorerie consolidés**

(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 septembre 2020	Exercice clos le 30 septembre 2019	Exercice clos le 30 septembre 2018	Semestre clos le 31 mars 2021	Semestre clos le 31 mars 2020
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités opérationnelles	47,0	3,9	9,2	(32,5)	9,9
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités d'investissement	(7,4)	(9,7)	(31,3)	(41,4)	(3,7)
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement	(12,1)	(3,9)	18,6	57,1	31,2

**Principaux indicateurs de performance**

(en millions d'euros)	Exercice <i>pro forma</i> clos le 30 septembre 2020	Exercice clos le 30 septembre 2020	Exercice clos le 30 septembre 2019	Exercice clos le 30 septembre 2018	Semestre clos le 31 mars 2021	Semestre clos le 31 mars 2020
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	1 094,0	831,0	741,6	549,5	490,9	372,7
EBITDA ajusté <sup>1</sup> (en millions d'euros)	47,6	38,3	25,1	9,8	13,9	11,4
Marge brute par véhicule vendu <sup>2</sup>	2 322 euros	2 509 euros	2 364 euros	-	2 416 euros	2 372 euros

<sup>1</sup>L'EBITDA ajusté correspond au résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations d'immobilisations ajusté des charges de personnel liées à des paiements fondés sur des actions, des charges de personnel liées à des acquisitions et des frais liés à des opérations, comprenant principalement les frais d'acquisition de filiales ainsi que les frais liés à l'opération d'introduction en bourse.

<sup>2</sup>La marge brute par véhicule vendu correspond à la marge brute consolidée du Groupe (hors activité de trading d'achat et vente de véhicules à des professionnels en Belgique) divisée par le nombre de véhicules vendus en B2C. La marge brute consolidée correspond au chiffre d'affaires moins les coûts directs et indirects engagés pour préparer le véhicule à la vente, à savoir principalement le coût d'acquisition par le Groupe du véhicule et, pour les véhicules d'occasion reconditionnés, les coûts de reconditionnement et de transport du véhicule jusqu'au site de reconditionnement. Ces coûts incluent les frais de personnel et le coût des pièces détachées associés au reconditionnement ainsi que les frais d'immatriculation et les charges de dépréciation des stocks.

**Prévisions du Groupe pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 :** Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021, sur la base des hypothèses décrites au chapitre 11 du Document d'Enregistrement, le Groupe prévoit notamment :

- de générer un chiffre d'affaires organique supérieur à 1,25 milliard d'euros, avec notamment des volumes de ventes de véhicules d'occasion reconditionnés s'élevant à environ 45 000 unités, soit une augmentation organique de plus de 35% par rapport aux volumes de ventes de véhicules d'occasion reconditionnés *pro forma* au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 ;
- de générer au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 un taux de marge brute de 13%<sup>4</sup> et une marge brute par véhicule vendu<sup>5</sup> supérieure à 2 150 euros ;
- de générer une marge d'EBITDA ajusté comprise entre 2,7% et 2,9% de son chiffre d'affaires consolidé ;
- de réaliser des investissements opérationnels<sup>6</sup> s'établissant à environ 1% de son chiffre d'affaires consolidé ; et
- d'enregistrer un besoin en fonds de roulement opérationnel correspondant à environ 25 jours de chiffre d'affaires<sup>7</sup>.

Les prévisions ci-dessus sont basées sur le périmètre de consolidation *pro forma* du Groupe au 30 septembre 2020 et incluent donc les variations de périmètre liées à l'acquisition de Motordepot au Royaume-Uni. Sous cette réserve, ces prévisions sont par ailleurs données à périmètre constant, hors prise en compte d'éventuelles autres acquisitions que le Groupe pourrait réaliser au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

**Perspectives d'évolution des activités du Groupe et objectifs financiers pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 :** Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, sur la base des hypothèses décrites au chapitre 10 du Document d'Enregistrement, le Groupe se fixe pour objectif :

		<p>- de générer un chiffre d'affaires organique supérieur à 1,5 milliard d'euros, avec une augmentation des volumes de ventes de véhicules d'occasion reconditionnés supérieure à 30% par rapport à l'exercice clos le 30 septembre 2021.</p> <p><b>Perspectives d'évolution des activités du Groupe et objectifs financiers à moyen terme :</b> Le Groupe se fixe notamment pour objectifs, pour la période 2021-2025, sur la base des hypothèses décrites aux chapitres 10 et 11 du Document d'Enregistrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'atteindre un chiffre d'affaires organique supérieur à 3 milliards d'euros à horizon 2025 avec, sur la période 2021 – 2025, un taux de croissance annuel moyen de ses volumes de ventes de véhicules d'occasion d'environ 25%, et en particulier un taux de croissance organique annuel moyen des volumes de ventes de véhicules d'occasion reconditionnés compris entre 30 et 35% ;</li> <li>- de générer à horizon 2025 environ 75% de ses volumes de ventes auprès des particuliers ;</li> <li>- de générer à horizon 2025 une marge brute par véhicule vendu stable par rapport à celle qu'il prévoit de réaliser au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021, et maintenir un taux de marge brute<sup>8</sup> compris entre 13,0% et 13,5% de son chiffre d'affaires à horizon 2025 ;</li> <li>- d'atteindre à horizon 2025 une marge d'EBITDA ajusté organique supérieure à 3% de son chiffre d'affaires ; et</li> <li>- de poursuivre sa stratégie d'acquisitions ciblées dans de nouvelles géographies et créatrices de valeur et vise à horizon 2025 un niveau d'investissements opérationnels<sup>9</sup> en pourcentage du chiffre d'affaires consolidé stable par rapport à celui qu'il prévoit de réaliser au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 (sur une base <i>pro forma</i>), soit environ 1%, et entend poursuivre sa stratégie de gestion rigoureuse du besoin en fonds de roulement.</li> </ul> <p><b>Perspectives d'évolution des activités du Groupe et objectifs financiers à long terme :</b> Le Groupe se fixe notamment pour objectifs, à horizon 2030, sur la base des hypothèses décrites aux chapitres 10 et 11 du Document d'Enregistrement, de générer un chiffre d'affaires organique de 6 milliards d'euros et d'atteindre d'une marge d'EBITDA ajusté organique entre 8 et 9%.</p>
2.3	<p><b>Quels sont les risques spécifiques à l'émetteur?</b></p>	<p>Un investissement dans les titres de la Société comprend de nombreux risques et incertitudes liés aux activités du Groupe pouvant résulter en une perte partielle ou totale de leur investissement pour les investisseurs, notamment :</p> <p><b>Risques liés au secteur d'activité du Groupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques liés aux conditions économiques générales et à leur évolution, une dégradation des conditions économiques générales, diminuant notamment le revenu disponible des consommateurs et le niveau de leurs dépenses discrétionnaires, ayant généralement un impact négatif sur la demande en véhicules automobiles, neufs ou d'occasion ; et</li> <li>- Risques liés aux évolutions du secteur automobile, auxquelles les activités du Groupe sont directement liées, tant en ce qui concerne la demande globale en véhicules automobiles sur le marché, qui impacte les volumes de ventes du Groupe, que la production automobile et son adéquation aux besoins des consommateurs, qui impacte la capacité d'approvisionnement du Groupe en véhicules d'occasion.</li> </ul> <p><b>Risques liés aux activités du Groupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques liés à l'approvisionnement en véhicules d'occasion, la croissance et la rentabilité des activités du Groupe dépendant fortement de sa capacité à s'approvisionner de manière fiable et sécurisée en véhicules d'occasion (qu'il s'agisse de véhicules pré-immatriculés ou de véhicules devant être reconditionnés) répondant à la demande des consommateurs, pour un prix reflétant au mieux les caractéristiques et l'état d'usage du véhicule et permettant au Groupe de générer une marge suffisante ;</li> <li>- Risques liés à l'évolution des prix sur le marché des véhicules d'occasion dans la mesure où la croissance et la rentabilité des activités du Groupe dépendent de l'évolution des prix de vente des véhicules automobiles neufs et d'occasion et en particulier de sa capacité à acquérir et vendre des véhicules d'occasion au meilleur prix ;</li> <li>- Risques liés à la mise en œuvre de la stratégie de développement du Groupe, si la stratégie de développement du Groupe ne connaissait pas le succès attendu ou se mettait en place de manière plus lente que prévu, sa position concurrentielle, sa rentabilité et sa croissance pourraient en être affectées négativement ;</li> <li>- Risques liés à l'adaptation de l'offre du Groupe aux évolutions technologiques, l'offre en ligne proposée par le Groupe et plus généralement la vente en ligne de véhicules d'occasion pouvant ne pas rencontrer le succès escompté auprès des consommateurs ; et</li> <li>- Risques liés à la cybercriminalité et à une éventuelle défaillance des systèmes informatiques du Groupe, le modèle économique et technologique du Groupe reposant sur la mise en œuvre de solutions technologiques, tant afin de s'approvisionner en véhicules d'occasion que pour offrir à ses clients une plateforme d'achats en ligne sécurisée et efficiente. L'incapacité du Groupe à développer</li> </ul>

<sup>4</sup> Le taux de marge brute correspond à : (marge brute par véhicule vendu x volumes de ventes) / chiffre d'affaires.

<sup>5</sup> La marge brute par véhicule vendu correspond à la marge brute consolidée du Groupe divisée par le nombre de véhicules vendus en B2C. La marge brute consolidée correspond au chiffre d'affaires moins les coûts directs et indirects engagés pour préparer le véhicule à la vente, à savoir principalement le coût d'acquisition par le Groupe du véhicule et, pour les véhicules d'occasion reconditionnés, les coûts de reconditionnement et de transport du véhicule jusqu'au site de reconditionnement. Ces coûts incluent les frais de personnel et le coût des pièces détachées associés au reconditionnement ainsi que les frais d'immatriculation et les charges de dépréciation des stocks.

<sup>6</sup> Correspond aux dépenses d'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le tableau de flux de trésorerie du Groupe.

<sup>7</sup> Correspondant au besoin en fonds de roulement opérationnel rapporté au chiffre d'affaires, multiplié par 365. Le besoin en fonds de roulement opérationnel correspond au besoin en fonds de roulement, tel que défini au paragraphe 8.5.3 du présent document d'enregistrement, ajusté d'éléments inclus principalement dans les autres actifs et passifs courants.

<sup>8</sup> Le taux de marge brute correspond à : (marge brute par véhicule vendu x volumes de ventes) / chiffre d'affaires.

<sup>9</sup> Correspond aux dépenses d'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le tableau de flux de trésorerie du Groupe.

	<p>et maintenir, au soutien de ce modèle, des systèmes informatiques sécurisés, fiables et répondant aux dernières évolutions technologiques pourrait par conséquent affecter sensiblement le développement de ses activités.</p> <p><b>Risques liés à la Société</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques liés aux relations avec Automobiles Peugeot, filiale de Stellantis N.V. et actionnaire majoritaire de la Société, dans la mesure où les activités et la stratégie de la Société sont soumises à son influence. Ainsi l'interruption ou le durcissement des relations, en particulier en ce qui concerne les approvisionnements en véhicules d'occasion et pièces détachées, qui ne font pas l'objet d'accords contractuels formalisés, pourrait perturber les activités de la Société ou entraîner des perturbations potentielles liées à des difficultés à obtenir des services et approvisionnements de substitution, ou pourrait l'obliger à engager des coûts (potentiellement plus élevés) pour remplacer Automobiles Peugeot et ses entités affiliées en tant que fournisseurs. En outre, la modification éventuelle des conditions financières de ces approvisionnements pourrait s'avérer défavorable pour la Société. Au cours de l'exercice 2020, le Groupe a réalisé 14% (10% en prenant en compte le Royaume-Uni) du volume de ses approvisionnements en véhicules d'occasion auprès d'entités affiliées à Automobiles Peugeot et au 31 mars 2021, avait contracté 55,4% de son endettement brut total auprès de ces entités ; et</li> <li>- Risques liés aux équipes de management du Groupe en cas d'accident ou de départ de l'un ou plusieurs de ses dirigeants et personnes clés, notamment les fondateurs du Groupe, à savoir Monsieur Nicolas Chartier, Président-Directeur Général de la Société, et Monsieur Guillaume Paoli, Directeur général délégué de la Société.</li> </ul> <p><b>Risques juridiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques liés à la réglementation et son évolution, le Groupe étant exposé à diverses réglementations dans les différents pays où il exerce ses activités, notamment en matière de normes environnementales, de droit de la distribution et de la consommation, de commerce électronique ou de données personnelles ; et</li> <li>- Risques liés à la protection des données personnelles, dans la mesure où le Groupe est amené à collecter et conserver de nombreuses données personnelles relatives notamment aux fournisseurs personnes physiques des véhicules d'occasion qu'il acquiert, aux acheteurs des véhicules d'occasion qu'il vend, à ses employés ou à d'autres personnes physiques.</li> </ul>
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Section 3 – Informations clés sur les valeurs mobilières

<p><b>3.1</b></p> <p><b>Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières?</b></p>	<p>Les titres de la Société dont l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris est demandée sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'ensemble des 71 958 780 actions ordinaires composant le capital social de la Société à l'issue des Opérations de Réorganisation du Capital et de l'Exercice des BSPCE, toutes de même valeur nominale, intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie (Code ISIN : FR0014003U94) (les « <b>Actions Existantes</b> »). Les Actions Existantes comprendront : <ul style="list-style-type: none"> <li>- (i) 4 926 360 Actions Existantes (soit environ 113 millions d'euros sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre), cédées par M. Nicolas Chartier, fondateur et Président-Directeur général de la Société et M. Guillaume Paoli, fondateur et Directeur général délégué de la Société (ensemble, les « <b>Fondateurs</b> ») ainsi que (ii) 1 073 640 Actions Existantes (soit environ 25 millions d'euros sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre), cédées par certains actionnaires minoritaires, comprenant certains cadres dirigeants du Groupe (les « <b>Actionnaires Minoritaires</b> », et ensemble avec les Fondateurs, les « <b>Actionnaires Cédants</b> »)<sup>10</sup> (les « <b>Actions Cédées Initiales</b> ») ;</li> <li>- auxquelles pourrait s'ajouter un nombre maximum de 2 530 434 Actions Existantes (soit environ 58 millions d'euros sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) cédées par les Fondateurs en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation (tel que ce terme est défini ci-après) (les « <b>Actions Cédées Supplémentaires</b> ») (les Actions Cédées Initiales et les Actions Cédées Supplémentaires sont désignées ensemble les « <b>Actions Cédées</b> ») ;</li> </ul> </li> <li>- les actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public d'un montant d'environ 250 millions d'euros, prime d'émission incluse (correspondant, à titre indicatif, à 10 869 565 actions nouvelles au maximum, sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) (les « <b>Actions Nouvelles</b> »).</li> </ul> <p>Les Actions Nouvelles et les Actions Cédées sont définies ensemble comme les « <b>Actions Offertes</b> » et sont offertes dans le cadre de l'Offre (tel que ce terme est défini ci-après).</p> <p><b>Monnaie, dénomination et nombre de valeurs mobilières émises : Devise :</b> Euro. <b>Libellé pour les actions :</b> Aramis Group.</p> <p>A la date du Prospectus, la valeur nominale par action ordinaire est égale à 0,02 euro.</p> <p><b>Droits attachés aux actions :</b> En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société qui régiront la Société à compter de son introduction en bourse, les principaux droits attachés aux actions de la Société seront les suivants : (i) droit à dividendes et droit de participation aux bénéfices de la Société, (ii) droit de participer aux assemblées générales d'actionnaires, (iii) droit de vote, étant précisé qu'un droit de vote double sera attribué à toute action justifiant d'une inscription au nominatif pendant une durée continue de deux ans au nom du même actionnaire (à compter de la date d'admission des actions de la Société aux négociations sur Euronext Paris), (iv) droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie et (v) droit de participation à tout excédent en cas de liquidation. Les Actions Offertes porteront jouissance courante.</p> <p><b>Rang relatif des valeurs mobilières dans la structure du capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité :</b> Sans objet.</p> <p><b>Restriction imposée à la libre négociabilité des actions :</b> Aucune clause statutaire ne limite la libre négociabilité des actions composant le capital de la Société.</p> <p><b>Politique en matière de dividendes :</b> La Société n'a procédé à aucun versement de dividendes au titre des exercices clos les 30 septembre 2020, 2019 et 2018. Le Groupe n'envisage pas de verser des dividendes à court terme. La trésorerie disponible du Groupe sera en effet affectée au soutien de sa stratégie de croissance.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<sup>10</sup> Comprenant certains cadres et dirigeants du Groupe ayant exercé à la date du présent Prospectus, l'intégralité des 12 970 BSPCE dont ils sont titulaires (chaque BSPCE donnant droit, en cas d'exercice, à soixante actions ordinaires, après Division du Nominal)

3.2	<b>Où les valeurs mobilières seront-elles négociées?</b>	L'admission des 71 958 780 Actions Existantes et des Actions Nouvelles, dont le nombre maximum est de 10 869 565 (sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre), est demandée sur le compartiment A d'Euronext Paris. Aucune autre demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé n'a été formulée par la Société.
3.3	<b>Les valeurs mobilières font-elles l'objet d'une garantie ?</b>	Les valeurs mobilières ne font pas l'objet d'une garantie
3.4	<b>Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières?</b>	<p>Un investissement dans les titres de la Société comprend de nombreux risques et incertitudes pouvant résulter en une perte partielle ou totale de leur investissement pour les investisseurs, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante ;</li> <li>- un marché liquide des actions de la Société pourrait ne pas se développer ou perdurer ;</li> <li>- la cession par les principaux actionnaires d'un nombre important d'actions de la Société, à l'issue de la période de conservation, pourrait avoir un impact défavorable significatif sur le prix de marché des actions de la Société.</li> </ul>

#### Section 4 – Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

4.1	<b>A quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière ?</b>	<p><b>Structure de l'Offre :</b> Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« <b>Offre</b> »), comprenant (i) une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« <b>Offre à Prix Ouvert</b> » ou l'« <b>OPO</b> ») et (ii) un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « <b>Placement Global</b> »), comportant (a) un placement en France et (b) un placement privé international dans certains pays, y compris aux Etats-Unis d'Amérique en vertu de la règle 144A du <i>U.S. Securities Act</i> de 1933, tel que modifié (le « <b>Securities Act</b> ») et à l'extérieur des Etats-Unis d'Amérique en vertu de la Regulation S du <i>Securities Act</i>.</p> <p><b>Option de Surallocation :</b> Les Fondateurs consentiront à Morgan Stanley Europe SE agissant en qualité d'agent de la stabilisation, au nom et pour le compte des Garants (tel que défini ci-dessous), une option permettant l'acquisition d'un nombre d'actions représentant au total un maximum de 15% du nombre cumulé d'Actions Nouvelles et d'Actions Cédées Initiales, soit un maximum de 2 530 434 Actions Cédées Supplémentaires (l'« <b>Option de Surallocation</b> »).</p> <p><b>Fourchette indicative du Prix de l'Offre :</b> Le prix des Actions Offertes dans le cadre de l'OPO sera égal au prix des Actions Offertes dans le cadre du Placement Global (le « <b>Prix de l'Offre</b> »).</p> <p>La fourchette indicative du Prix de l'Offre arrêtée par le conseil d'administration de la Société est comprise entre 23,00 et 28,00 euros par action. Cette fourchette du Prix de l'Offre est indicative et le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette indicative du Prix de l'Offre. Le Prix de l'Offre sera arrêté par le Conseil d'administration de la Société le 17 juin 2021, selon le calendrier indicatif.</p>																
		<p><b>Calendrier indicatif</b></p> <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;">7 juin 2021</td> <td>Approbation du Prospectus par l'AMF.</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">8 juin 2021</td> <td>Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre et la mise à disposition du Prospectus. Publication par Euronext Paris de l'avis d'ouverture de l'OPO. Ouverture de l'OPO et du Placement Global.</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">16 juin 2021</td> <td>Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les achats aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les achats par Internet.</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">17 juin 2021</td> <td>Clôture du Placement Global à 13 heures (heure de Paris). Fixation du Prix de l'Offre. Signature du Contrat de Garantie. Diffusion du communiqué de presse indiquant le prix de l'Offre. Publication par Euronext Paris de l'avis de résultat de l'Offre. Première cotation des actions de la Société sur Euronext Paris. Début de la période de stabilisation éventuelle.</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">18 juin 2021</td> <td>Début des négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris (sur une ligne de cotation intitulée « Aramis Promesses » jusqu'à la date de règlement livraison de l'OPO et du Placement Global).</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">21 juin 2021</td> <td>Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global.</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">22 juin 2021</td> <td>Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Paris sur une ligne de cotation intitulée « Aramis Group ».</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">16 juillet 2021</td> <td>Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation. Fin de la période de stabilisation éventuelle.</td> </tr> </table> <p><b>Modalités de souscription :</b> Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 16 juin 2021 à 17 heures (heure de Paris) pour les achats aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les achats par Internet, si cette possibilité leur est donnée par leur intermédiaire financier. Pour être pris en compte, les ordres d'achat et de souscription émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par l'un ou plusieurs des Garants au plus tard le 17 juin 2021 à 13 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée.</p>	7 juin 2021	Approbation du Prospectus par l'AMF.	8 juin 2021	Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre et la mise à disposition du Prospectus. Publication par Euronext Paris de l'avis d'ouverture de l'OPO. Ouverture de l'OPO et du Placement Global.	16 juin 2021	Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les achats aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les achats par Internet.	17 juin 2021	Clôture du Placement Global à 13 heures (heure de Paris). Fixation du Prix de l'Offre. Signature du Contrat de Garantie. Diffusion du communiqué de presse indiquant le prix de l'Offre. Publication par Euronext Paris de l'avis de résultat de l'Offre. Première cotation des actions de la Société sur Euronext Paris. Début de la période de stabilisation éventuelle.	18 juin 2021	Début des négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris (sur une ligne de cotation intitulée « Aramis Promesses » jusqu'à la date de règlement livraison de l'OPO et du Placement Global).	21 juin 2021	Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global.	22 juin 2021	Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Paris sur une ligne de cotation intitulée « Aramis Group ».	16 juillet 2021	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation. Fin de la période de stabilisation éventuelle.
7 juin 2021	Approbation du Prospectus par l'AMF.																	
8 juin 2021	Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre et la mise à disposition du Prospectus. Publication par Euronext Paris de l'avis d'ouverture de l'OPO. Ouverture de l'OPO et du Placement Global.																	
16 juin 2021	Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les achats aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les achats par Internet.																	
17 juin 2021	Clôture du Placement Global à 13 heures (heure de Paris). Fixation du Prix de l'Offre. Signature du Contrat de Garantie. Diffusion du communiqué de presse indiquant le prix de l'Offre. Publication par Euronext Paris de l'avis de résultat de l'Offre. Première cotation des actions de la Société sur Euronext Paris. Début de la période de stabilisation éventuelle.																	
18 juin 2021	Début des négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris (sur une ligne de cotation intitulée « Aramis Promesses » jusqu'à la date de règlement livraison de l'OPO et du Placement Global).																	
21 juin 2021	Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global.																	
22 juin 2021	Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Paris sur une ligne de cotation intitulée « Aramis Group ».																	
16 juillet 2021	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation. Fin de la période de stabilisation éventuelle.																	

**Révocation des ordres d'achat et de souscription :** Les ordres d'achat et de souscription passés par les investisseurs sur Internet dans le cadre de l'OPO seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPO (le 16 juin 2021 à 20 heures (heure de Paris)). Il appartient aux investisseurs de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier si les ordres d'achat et de souscription transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions ou bien si les ordres d'achat et de souscription transmis par Internet peuvent être révoqués autrement que par Internet.

Tout ordre d'achat et de souscription émis dans le cadre du Placement Global pourra être révoqué auprès du Garant ayant reçu cet ordre d'achat et de souscription et ce jusqu'au 17 juin 2021 à 13 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée ou prorogation.

**Montant et pourcentage de dilution résultant immédiatement de l'Offre :** A titre illustratif, à l'issue des Opérations de Réorganisation du Capital, de l'Exercice des BSPCE et de l'Offre, la répartition de l'actionnariat de la Société ressortirait comme suit, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre.

Actionnaires	Après l'Offre et hors exercice de l'Option de Surallocation		Après l'Offre et après exercice en totalité de l'Option de Surallocation	
	Nombre total d'actions <sup>(1)</sup>	% du capital et des droits de vote	Nombre total d'actions <sup>(1)</sup>	% du capital et des droits de vote
Stellantis <sup>(2)</sup>	50 163 420	60,56%	50 163 420	60,56%
Nicolas Chartier <sup>(3)</sup>	7 240 860	8,74%	5 975 643	7,21%
Guillaume Paoli <sup>(3)</sup>	7 240 860	8,74%	5 975 643	7,21%
Actionnaires minoritaires <sup>(4)</sup>	1 313 640	1,59%	1 313 640	1,59%
Public	16 869 565	20,37%	19 399 999	23,42%
<b>Total</b>	<b>82 828 345</b>	<b>100,00%</b>	<b>82 828 345</b>	<b>100,00%</b>

<sup>(1)</sup> Nombre d'actions composant le capital social de la Société après prise en compte des Opérations de Réorganisation du Capital, de l'Exercice des BSPCE et des Actions Nouvelles émises dans le cadre de l'Offre.

<sup>(2)</sup> Par l'intermédiaire de sa filiale Automobiles Peugeot S.A., détenue à 100%.

<sup>(3)</sup> Postérieurement à l'introduction en bourse de la Société, Nicolas Chartier et Guillaume Paoli apporteront à des sociétés holding familiales qu'ils ont chacun respectivement constitué et qu'ils contrôlent, l'intégralité des actions de la Société qu'ils détiendront après l'Offre et après exercice le cas échéant de l'Option de Surallocation.

<sup>(4)</sup> Comprendant certains cadres et dirigeants du Groupe ayant exercé, à la date du présent Prospectus, l'intégralité des 12 970 BSPCE dont ils sont titulaires (chaque BSPCE donnant droit, en cas d'exercice, à soixante actions ordinaires, après Division du Nominal ; voir par ailleurs la note 6.2.3.2 des états financiers consolidés du Groupe pour les exercices clos le 30 septembre 2020, 2019 et 2018, qui présente notamment leur prix d'exercice). Les actions remises sur Exercice des BSPCE seront livrées à leurs titulaires à la date du règlement-livraison de l'Offre, leurs titulaires ayant pris l'engagement de libérer l'intégralité du prix d'exercice au plus tard la veille dudit règlement-livraison.

#### Dilution résultant de l'émission des Actions Nouvelles

**Incidence de l'Offre sur la quote-part des capitaux propres de la Société :** Sur la base des capitaux propres consolidés de la Société au 31 mars 2021 et du nombre total d'actions composant le capital social à l'issue des Opérations de Réorganisation du Capital et de l'Exercice des BSPCE, les capitaux propres consolidés par action, avant et après l'Offre, s'établiraient comme suit (en prenant pour hypothèse une émission (i) d'un nombre maximal de 10 869 565 actions sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre et (ii) d'un nombre de 8 152 174 Actions Nouvelles, en cas de réduction à hauteur de 75% de la taille initiale de l'augmentation de capital, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) (après imputation des frais juridiques et administratifs et de la rémunération globale des intermédiaires financiers (net d'impôts)) :

	Capitaux propres consolidés par action au 31 mars 2021
Avant émission des Actions Nouvelles	0,61 euro
Après émission d'un nombre maximum de 10 869 565 Actions Nouvelles	3,44 euros
Après émission de 8 152 174 Actions Nouvelles (en cas de réduction à hauteur de 75% de la taille initiale de l'augmentation de capital)	2,79 euros

#### Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'Offre

L'incidence de l'Offre sur la participation dans le capital de la Société d'un actionnaire qui détiendrait postérieurement aux Opérations de Réorganisation du Capital et à l'Exercice des BSPCE 1% du capital social de la Société et ne participerait pas à l'Offre (en prenant pour hypothèse une émission (i) d'un nombre maximal de 10 869 565 actions sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre et (ii) d'un nombre de 8 152 174 Actions Nouvelles, en cas de réduction à hauteur de 75% de la taille initiale de l'augmentation de capital, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) serait la suivante :

	Participation de l'actionnaire
Avant émission des Actions Nouvelles	1%
Après émission d'un nombre maximum de 10 869 565 Actions Nouvelles	0,87%
Après émission de 8 152 174 Actions Nouvelles (en cas de réduction à hauteur de 75% de la taille initiale de l'augmentation de capital)	0,90 %

#### Estimation des dépenses totales liées à l'Offre

Les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société (comprenant notamment la rémunération globale des intermédiaires financiers et les frais juridiques et administratifs liés à l'Offre) sont estimées à environ 15 millions d'euros.

#### Dépenses facturées à l'investisseur par la Société

		Sans objet.
4.2	<b>Pourquoi ce prospectus est-il établi ?</b>	<p>L'introduction en bourse de la Société a pour objectif principal de permettre au Groupe d'accroître sa flexibilité financière et de soutenir sa stratégie de développement et de croissance. L'Offre donnera en outre une liquidité aux Actionnaires Cédants.</p> <p>Une partie du produit net de l'émission des Actions Nouvelles sera affectée, à hauteur de 120,2 millions d'euros, à la réduction de l'endettement du Groupe, qui entend procéder, avec effet à la date de règlement-livraison des actions de la Société offertes dans le cadre de l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, au remboursement intégral (nominal et intérêts) des montants dus au titre des conventions d'avance en compte courant conclues avec son actionnaire majoritaire, Stellantis, en 2018 et 2021 et de la convention de <i>cash-pooling</i> (qui sera néanmoins maintenue postérieurement à l'introduction en bourse), grâce au produit de l'émission des Actions Nouvelles. Le Groupe procèdera par ailleurs à la résiliation des facilités de crédit bancaires existantes accordées à la Société et Aramis SAS, qui seront remplacées par un nouveau contrat de crédit renouvelable d'un montant de 200 millions d'euros conclu avec un syndicat de banques internationales.</p> <p>Le solde du produit net de l'émission des Actions Nouvelles sera par ailleurs affecté, à hauteur de 114,8 millions d'euros, au financement de la stratégie de développement et de croissance du Groupe, axée sur (i) l'accélération de la croissance des volumes de véhicules d'occasion reconditionnés sur les marchés existants du Groupe, (ii) la poursuite d'une stratégie de croissance externe ciblée reposant sur des cibles identifiées et (iii) le développement d'une offre de véhicules d'occasion et de services additionnels dans les zones à fort potentiel de croissance.</p> <p>Il est rappelé que seuls les Actionnaires Cédants percevront le produit de l'offre des Actions Cédées.</p> <p><b>Produit brut et net de l'émission des Actions Nouvelles :</b> Environ 250 millions d'euros brut. Environ 235 millions d'euros net. Les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 15 millions d'euros.</p> <p><b>Produit de la cession des Actions Cédées revenant aux Actionnaires Cédants :</b> Environ 138 millions d'euros bruts pouvant être porté à environ 196 millions d'euros maximum (en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation), sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, et à environ 168 millions d'euros bruts, pouvant être porté à environ 231 millions d'euros maximum (en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation), sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne supérieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre.</p> <p>Dans le cas où les souscriptions dans le cadre de l'Offre se révéleraient insuffisantes et où il serait décidé de réduire la taille de l'Offre, il serait procédé à un ajustement de la taille de l'Offre (i) en priorité par une réduction de la taille du nombre d'actions cédées dans le cadre de l'Offre, puis, (ii) en cas d'absence de cession d'actions du fait de la réduction de la taille de l'Offre, par une réduction de la taille initiale de l'augmentation de capital à hauteur du montant des souscriptions à l'émission des Actions Nouvelles, sous réserve que celles-ci représentent au moins 75% de la taille initiale de l'augmentation de capital.</p> <p>En cas de réduction de la taille de l'augmentation de capital, le produit net de l'émission des Actions Nouvelles serait toujours affecté, à hauteur de 120,2 millions d'euros, à la réduction de l'endettement du Groupe, le solde étant affecté au financement de la stratégie de développement et de croissance du Groupe, tel que décrit ci-dessus.</p> <p><b>Contrat de Garantie :</b> L'Offre fera l'objet d'un contrat de garantie par un groupe d'établissements financiers composé de Morgan Stanley Europe SE et Société Générale en qualité de coordinateurs globaux, chefs de file et teneurs de livre associés (les « <b>Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés</b> ») et de BNP Paribas, Citigroup Global Markets Europe AG et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en qualité de chefs de file et teneurs de livre associés (les « <b>Chefs de File et Teneurs de Livre Associés</b> ») (ensemble avec les Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés, les « <b>Garants</b> ») portant sur l'intégralité des Actions Offertes (le « <b>Contrat de Garantie</b> »). Cette garantie ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L.225-145 du Code de commerce.</p> <p><b>Principaux conflits d'intérêts liés à l'Offre ou à l'admission à la négociation :</b> Les Garants, et/ou certains de leurs affiliés ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur diverses prestations de services bancaires, financiers, d'investissement, commerciaux ou autres à la Société ou aux sociétés du Groupe, à leurs actionnaires, leurs affiliés ou à leurs mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération. Les Garants pourraient par ailleurs intervenir dans le cadre de financements bancaires que pourrait mettre en place la Société.</p> <p><b>Intentions de souscription :</b> la Société n'a pas connaissance d'intention d'achat de ses principaux actionnaires ou des membres de ses organes d'administration, de direction ou de surveillance ou de quiconque entendrait passer un ordre d'achat ou de souscription de plus de 5% des Actions Offertes dans le cadre de l'Offre.</p> <p><b>Engagement d'abstention de la Société :</b> 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions usuelles.</p> <p><b>Engagement de conservation de Stellantis :</b> 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions usuelles.</p> <p><b>Engagement de conservation des Fondateurs :</b> 365 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions usuelles. Des engagements de conservation complémentaires seront par ailleurs pris par les Fondateurs vis-à-vis de Stellantis dans le cadre du pacte d'actionnaires qu'ils concluront à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société, décrit au paragraphe 16.2 du Document d'Enregistrement.</p>